

COMMUNE DE SERMESSE
Réunion du Conseil Municipal

PROCES VERBAL

Séance du 05 juin 2026

Convocation en date du 22/05/2026

Date de l’affichage : 22/05/2026

Le cinq juin deux-mille vingt-six, à 19 heures 30 minute, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué, s’est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Pascaline PERNOT, **Maire**.

Présents : Elodie BAILLARD, Béatrice CHAUVEL, Sylvain LANDO, Audrey MARIN, Pascaline PERNOT, Cyril PETIOT, Christophe ROSIER

Absents excusés : Laetitia BARRAUT (procuration à Christophe ROSIER)
Daniel CHAREYRE (procuration à Pascaline PERNOT)
Emmanuel BARRAUT (procuration à Béatrice CHAUVEL)

Secrétaire de séance : Audrey MARIN

ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION DU PV DU 29 AVRIL 2026

2/ DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES POUR LA CLECT
(Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées) 1 titulaire et 1 remplaçant

3/ DELIBERATION : DESIGNATION DU REPRESENTANT COMMUNAL POUR LA
COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE : annule et remplace la
précédente décision

4/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

5/ DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS
SENATORIALES 1 titulaire et 3 remplaçants

1/ APPROBATION DU PV DU 29 AVRIL 2026

Sans observation particulière le procès-verbal est approuvé

2/ DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES POUR LA CLECT
(Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées) 1 titulaire et 1 remplaçant

Un appel a candidature a été fait : se proposent Pascaline PERNOT comme titulaire et Béatrice CHAUVEL comme remplaçante

Désignations des déléguées de la CLECT :

Ont voté POUR : Elodie BAILLARD, Béatrice CHAUVEL (procuration de Emmanuel BARRAUT), Sylvain LANDO, Audrey MARIN, Pascaline PERNOT (procuration de Daniel CHAREYRE), Cyril PETIOT, Christophe ROSIER (procuration de Laetitia BARRAUT)

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : néant

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Pascaline PERNOT comme titulaire et Béatrice CHAUVEL comme remplaçante à la CLECT

3/ DELIBERATION : DESIGNATION DU REPRESENTANT COMMUNAL POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE : annule et remplace la précédente décision

Après contact avec les services de la Préfecture, il n'est pas nécessaire de délibérer pour la désignation du représentant communal pour la commission de contrôle de la liste électorale
Il convient d'annuler la délibération précédente
Le Conseil autorise le Maire à annuler la décision

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un adjoint ne peut être désigné comme représentant pour la commune et qu'il convient de proposer d'autres conseillers ainsi que des électeurs pour représenter le Tribunal et l'Administration

Après discussion sont retenus :

Pour la commune : Titulaire Elodie BAILLARD, suppléant Emmanuel BARRAUT

Sont proposés :

Pour le Tribunal : Alain LEGROS, Michel ATTANE, Frédéric BONIN

Pour l'Administration : Sarah GILET, Elise ROY, Michelle PUSSET

4/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Ont été abordés les sujets suivants :

Recensement INSEE

Un recensement de la population sera effectué du 21/01/2027 au 20/02/2027 : prévoir un recrutement

Heures complémentaires et supplémentaires pour les agents territoriaux

En attente de précision pour donner suite

Travaux en attente de devis : murs intérieurs + chauffage de l'église, toit de la salle des associations, chauffage logement 16 route nationale, entretien des espaces verts

Radar pédagogique

Le radar sera déplacé route nationale ; un arrêté devra être pris à cet effet

Sydesl

Il a été abordé la possibilité d'installer une borne de recharge électrique gratuitement sur la commune : un contact doit être pris avec le SYDESL pour un complément d'informations

Sinistre sur un candélabre rue de la Rossignotte

Le SYDESL est intervenu sur le poteau suite à la chute d'un arbre

Contrôles réglementaires de vérification des bâtiments

La société DEKRA a effectué le contrôle électrique de la Mairie, salle des associations, salle polyvalente et de l'Eglise ; elle repassera pour vérifier les installations gaz de la salle des fêtes
La commission de sécurité fera l'inspection réglementaire

Assainissement

Un rapport a été fait à la commune concernant le schéma directeur par la société ALTEREO ; un dysfonctionnement d'un poste de relevage à la lagune a été constaté

La SAUR sera sollicitée pour résoudre le problème dans le cadre de la convention de maintenance

Un passage caméra avec test de fumée est à prévoir : un surcoût par rapport au marché initialement prévu est présenté par ALTEREO (zone impactée par les rejets d'eaux parasites)

Le sujet sera abordé plus précisément au prochain conseil

SPANC

La liste des abonnés doit être mise à jour pour l'assainissement collectif et le SPANC

Demande de prêt de la salle polyvalente

L'association Les enfants du Doubs ont sollicités la commune pour avoir la gratuité de la salle des fêtes le 23 juin pour une répétition ouverte au public

Après discussion, la commune ne peut donner une suite favorable compte tenu d'un manque de disponibilité des membres du Conseil pour la mise en œuvre

Une réponse sera donnée au Président par Cyril PETIOT

Achat de frigos

Deux frigos ont été installés dans la cuisine de la salle des fêtes pour remplacer l'existant défaillant comme abordé précédemment

14 juillet

La commune organisera un apéritif dinatoire le 14 juillet pour les habitants de la commune avec l'aide de Messieurs PELISSIER, LACAILLE et TUPINIER qui s'occuperont du four à pain

Un autre événement est à l'étude avec ces derniers autour du four à pain

Site internet de la commune

La commune s'est rapprochée d'un prestataire auquel elle cotise déjà (ARNIA) pour reprendre le site créé par un ancien conseiller municipal qui ne peut plus proposer gratuitement sa collaboration : le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil

Info commune : à prévoir

Règles et horaires des bruits : un rappel sera fait aux habitants (arrêté préfectoral)

Panneaux fêtes de la musique : la commune a demandé le déplacement des panneaux au Comité des fêtes pour cause de visibilité réduite

5/ DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 1 titulaire et 3 remplaçants

Le Conseil Municipal procède au vote du délégué et des trois suppléants

Vote du délégué : se propose Pascaline PERNOT

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Résultats : est nommée déléguée titulaire Pascaline PERNOT

Vote des suppléants : se proposent Béatrice CHAUVEL, Cyril PETIOT, Audrey MARIN

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Résultats : sont nommés suppléants Béatrice CHAUVEL, Cyril PETIOT, Audrey MARIN

Séance levée à 22H45

Le secrétaire de séance
Audrey MARIN

Le Maire,
Pascaline PERNOT